



DEC201888DR01

Décision portant nomination de Mme Hanane EL HAFCI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC183279DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA) et nommant M. Hervé PETITE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7052¹ en date du 18/01/2019,

Considérant que Mme Hanane EL HAFCI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile de France Villejuif du 06 au 08 novembre, puis du 25 au 27 novembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} Mme Hanane EL HAFCI, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7052 intitulée Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires (B2OA), à compter du 28 novembre 2019.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Mme **Hanane EL HAFCI** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Hanane EL HAFCI**, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 12 décembre 2019

Le directeur de l'unité
Hervé PETITE

Visa de Clarisse LEFORT, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Visa de François CHAMBELIN, délégué régional Inserm Paris 7

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université de Paris



DEC201414INSHS

Décision portant nomination de Mme Emmanuelle Boulineau aux fonctions de directrice et de M. Paul Gradwohl aux fonctions de directeur adjoint du groupement de recherche n°3607 intitulé « Connaissance de l'Europe médiane - CEM ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171293DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement du groupement de recherche n° 3607 intitulé Connaissance de l'Europe médiane -CEM ;

Vu l'avis du conseil de groupement ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} juin 2019, Mme Emmanuelle Boulineau, Professeur des universités à l'École Nationale de Lyon – ENS de Lyon, est nommée directrice du groupement de recherche n°3607 intitulée « Connaissance de l'Europe médiane - CEM », jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. A compter du 1^{er} juin 2019, M. Paul Gradwohl, Maître de conférences à l'Université Nancy 2, est nommé directeur adjoint du groupement de recherche susvisé, jusqu'au terme du mandat de l'unité.


Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

01 OCT. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC201419INSHS

Décision portant nomination de Mme Sophie Vassilaki aux fonctions de directrice et de Mme Isabelle Léglise et de M. Stéfano Manfredi aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°8202 intitulée « Structure et Dynamique des Langues – SeDYL ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;
Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;
Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8202 intitulée « Structure et Dynamique des Langues - SEDYL » et nommant Mme Isabelle Léglise directrice et Mme Sophie Vassilaki directrice adjointe de cette unité ;
Vu la décision DEC193178INSHS en date du 27 décembre 2019 portant nomination de Mme Sophie Vassilaki aux fonctions de directrice par intérim et de Mme Isabelle Léglise et de M. Stéfano Manfredi aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de cette unité ; jusqu'au 31 juillet 2020 ;
Vu l'accord des tutelles ;
Vu le relevé de conclusions du conseil de laboratoire en date du 7 octobre 2019 ;
Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} août 2020, Mme Sophie Vassilaki, Professeur des universités à l'Inalco, est nommée directrice et Mme Isabelle Léglise, Directrice de recherche au CNRS et M. Stéfano Manfredi, Chargé de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°8202, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 OCT. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

